


GUIDE [2022-2023] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Allemand



Licence Lettres-Langues *Allemand* L1

SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| Renseignements pratiques..... | 4-11 |
| Semestre 1 / Lettres | 12 |
| UEF 11 - Littérature française XIX ^e -XX ^e siècles | 12 |
| 1. Le CM : Histoire de la littérature du XIX ^e siècle | 12 |
| 2. Un TD | 12 |
| – L'Ève future de Villiers de l'Isle-Adam : une satire du monde contemporain (2 groupes) | 12 |
| – Musset, Les Caprices de Marianne et Labiche, Un Chapeau de paille d'Italie (1 groupe) | 13 |
| – Émile Zola, La Curée (3 groupes) | 13 |
| UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1 | 14 |
| EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 1 | 14 |
| EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 1..... | 14 |
| – La Révolution française dans la littérature et dans l'art (2 groupes) | 14 |
| – Vivre entre deux mondes : écrire les communautés dans les littératures autochtones (Amérique du Nord – Australie) (2 groupes) | 15 |
| – L'imaginaire monstrueux : le monstre en soi et l'autre monstrueux | 15 |
| – La figure du joueur : du jeu au je | 15 |
| UEF 14 - Méthodologie | 17 |
| Pré-rentrée | 17 |
| EC 1. Culture et compétences numériques : Préparation à la certification  | 17 |
| EC 2. Méthodologie littéraire | 17 |
| EC 3. Grammaire moderne | 18 |
| Cours de latin..... | 19 |
| Semestre 1 / Allemand | 20 |
| UE 3 - Langue | 20 |
| 1. Phonétique/Production orale | 20 |
| 2. Grammaire..... | 20 |
| 3. Pratique écrite | 20 |
| UE 5 - Cultures et sociétés | 21 |
| 1. Civilisation contemporaine : Politisches System der Bundesrepublik (L'Allemagne d'aujourd'hui). | 21 |
| 2. Culture : Culture populaire..... | 21 |
| UE 7 - Littérature..... | 22 |
| 1. Littérature 1 : La poésie de Bertolt Brecht (1898-1956) : trajectoire et tradition | 22 |
| 2. Littérature 2 : La poésie de Bertolt Brecht : lectures et analyses des poèmes | 22 |
| 3. Histoire : Grundzüge der deutschen Geschichte | 22 |

| | |
|---|-------|
| Semestre 2 / Lettres | 23 |
| UEF 21 - Littérature française du XIX ^e -XX ^e siècles | 23 |
| 1. Le CM : Histoire de la littérature du XX ^e siècle | 23 |
| 2. Un TD | 23 |
| – Louis-Ferdinand Céline, <i>Voyage au bout de la nuit</i> (3 groupes) | 23 |
| – Alain Robbe-Grillet, <i>La Jalousie</i> et Samuel Beckett, <i>En attendant Godot</i> (1 groupe)... | 23 |
| – Georges Perec, <i>W ou le souvenir d'enfance</i> (1 groupe) | 24 |
| UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2 | 25 |
| EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 2 | 25 |
| EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 2 | 25 |
| – Terreurs gothiques, hantises modernes : la littérature de l'étrange dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle (2 groupes) | 25 |
| – La tentation de la tyrannie au théâtre (1 groupe) | 25 |
| – Poétique(s) du tombeau maternel (1 groupe) | 26 |
| UEF 24 - Méthodologie | 27 |
| EC 1. Méthodologie littéraire | 27 |
| EC 2. Histoire de la langue | 27 |
| Cours de latin | 28 |
| Semestre 2 / Allemand | 29 |
| UE 1 - Langue 1 | 29 |
| 1. Thème | 29 |
| 2. Version | 29 |
| 3. Pratique de la langue | 29 |
| UE 2 - Langue 2 | 30 |
| 1. Introduction à la linguistique allemande | 30 |
| 2. Phonétique | 30 |
| 3. Laboratoire | 30 |
| UE 3 - Culture | 31 |
| 1. Littérature 1 | 31 |
| 2. Littérature 2 | 31 |
| 3. Civilisation : Civilisation autrichienne | 31 |
| Documents administratifs | 32-36 |

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directrice et Directeur : Chantal Pierre et Christian Zonza
- Responsable des études : Paul-André Claudel

Responsables par année

- L1 : Sibylle Orlandi
- L2 : Isabelle Ligier-Degauque
- L3 : Bruno Méniel

Études germaniques

Directrice : Elisabeth Kargl

Responsable Lettres-Allemand : Bénédicte Terrisse (bureau 757)

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h

45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Allemand

Lise Garnier (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi 6 septembre de 14 h à 16 h (Bâtiment Censive - salle C002).

En Lettres, des cours de Méthodologie sont organisés lors de la première semaine de cours : **Méthodologie du travail universitaire**

- Étudiant.e.s dont le nom commence par A jusqu'à K : jeudi 8 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 1)
- de L à Z : vendredi 9 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 5)

Culture et compétences numériques

Mercredi 7 septembre (Bâtiment Censive – salle C906)

Les étudiants de Lettres, Langues sont dans le Groupe 4 : de 16 h à 18 h

Une visite de la **Bibliothèque Universitaire** sera organisée dans le cadre des TD de méthodologie après la rentrée.

CALENDRIER

Début des cours : Lundi 12 septembre

Vacances de la Toussaint : Samedi 29 octobre - Vendredi 4 novembre inclus

Rattrapage de cours : Lundi 12 décembre -Mardi 13 décembre

Révisions : Mercredi 14 décembre - Vendredi 16 décembre

Vacances de Noël : Samedi 17 décembre - Lundi 2 janvier inclus

Examens 1er semestre : Mardi 3 janvier - Mardi 17 janvier inclus

Reprise des cours 2nd semestre : Mercredi 18 janvier

Vacances d'Hiver : Samedi 18 février - Dimanche 26 février

Vacances de Printemps : Samedi 15 avril - Lundi 1er mai inclus

Examens 2nd semestre : Mardi 2 mai - Mercredi 17 mai inclus

Affichage des résultats 1ère session : Vendredi 2 juin

Examens 2nde session : Lundi 12 juin - Mardi 4 juillet inclus

Affichage des résultats 2nde session : Jeudi 13 juillet

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étranger.ère.s
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/culture/les-ateliers> / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Céline Brochard (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (Faculté des Langues et Civilisations Étrangères, Bureau 535 - 1^{er} étage)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
 - o Osnabrück, Universität Osnabrück
- Espagne :
 - o Madrid, Universidad Autónoma de Madrid

- Saint-Jacques-de-Compostelle, Universidade de Santiago de Compostela
- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - Wrocław, Uniwersytet Wrocławski
 - Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie :
 - Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
 - Braşov, Universitatea transilvania din Braşov
- Royaume-Uni
 - Birmingham, University of Birmingham (via EUniWell)
 - Exeter, University of Exeter (convention hors ERASMUS à confirmer)
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Allemand

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

- Graz : Lisa Kargl
- Hambourg : Lisa Kargl
- München : Thomas Koch
- Osnabrück : Werner Wögerbauer
- Rostock : Nele Guinand
- Düsseldorf : Lisa Kargl
- Würzburg : Mélanie Le Touze
- Prague : Werner Wögerbauer

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en italien, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Semestre 1 / Lettres

UEF 11 - Littérature française XIX^e-XX^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : un CM « Histoire de la littérature du XIX^e siècle » et un TD.

1. Le CM : Histoire de la littérature du XIX^e siècle

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Ce cours abordera chronologiquement la production littéraire du dix-neuvième siècle, en mettant l'accent sur les grands courants (Romantisme, Réalisme, Symbolisme, Décadence), l'évolution des genres et les grandes polémiques qui marquent l'histoire de la littérature en ce siècle.

On insistera particulièrement sur les repères historiques et idéologiques indispensables à la compréhension des œuvres.

Les textes d'appui seront distribués en cours et mis en ligne sur Madoc.

Programme

Lectures conseillées pour se constituer une trousse dix-neuviémiste

- Balzac, Le Colonel Chabert, Ferragus
- Théophile Gautier, Contes et récits fantastiques
- Victor Hugo, *Œuvres poétiques* (anthologie), « Le Livre de poche »
- Baudelaire, Les Fleurs du Mal
- Flaubert, « Un Cœur simple », dans *Trois contes*
- Zola, Thérèse Raquin

Histoire littéraire conseillée

- Littérature, Textes et Documents, XIX^e siècle, Nathan, coll. Henri Mitterand.

Professeur.e(s)

Mme Pierre

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un seul cours parmi :

- **L'Ève future de Villiers de l'Isle-Adam : une satire du monde contemporain (2 groupes)**

Description

Un savant met au point un automate doué de vie, l'andréide, réplique de la femme « parfaite » selon un lord désabusé par l'amour. *L'Ève future*, publiée en 1886, est un des premiers romans français d'anticipation scientifique. Nous problématiserons dans ce TD le posthumanisme ainsi que le discours scientifique à travers le personnage d'Edison. En complément, nous discuterons de l'hybris engendrée par la Révolution Industrielle et ferons la critique de l'image de la femme véhiculée par ce récit.

Programme

- Auguste de Villiers de l'Isle-Adam, *L'Ève future*, Paris, Folio classique, 1993.

Professeur.e(s)

Mme Tardy

– **Musset, Les Caprices de Marianne et Labiche, Un Chapeau de paille d'Italie (1 groupe)**

Description

Le cours a pour objectif de donner à lire deux œuvres dramatiques qui, lors de leur première représentation en 1851, rencontrèrent un vif succès : *Les Caprices de Marianne* de Musset et *Un chapeau de paille d'Italie* de Labiche. De la pièce de Musset, dont les héros sont empreints d'un mal-être existentiel, à celle de Labiche, « bête à mille pattes » au rythme frénétique, multipliant les méprises et les situations intempestives pour le plus grand plaisir des spectateurs, nous interrogerons les différents visages du genre de la comédie, ses procédés et, plus largement, ses ressorts dramaturgiques.

Programme

Il est fortement recommandé d'avoir lu les deux pièces avant le début des cours.

- Alfred de Musset, *Les Caprices de Marianne*, éd. Florence Naugrette, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de Poche », 2012.
- Eugène Labiche, *Un chapeau de paille d'Italie*, éd. Henry Gidel, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de Poche », 1994.

Professeur.e(s)

M. Le Goff

– **Émile Zola, La Curée (3 groupes)**

Description

Mettant en scène une « nouvelle Phèdre » et empruntant de nombreux codes dramaturgiques, *La Curée* nous plonge dans les fastes et la cruauté du Second Empire et se concentre sur la trajectoire d'une reine de la mode parisienne, Renée Saccard. Nous faisant pénétrer dans les coulisses d'une ère où règnent « l'or et la chair », le roman se lit comme une analyse critique d'une élite s'abîmant dans la débauche et la corruption. Brinquebalée au gré des tractations financières de son mari, éprise de son beau-fils, Renée est, d'une certaine façon, la victime volontaire de ce système. Roman du strip-tease, *La Curée* est somme toute la tragédie d'une femme qui vit au rythme de ses (dés)habillages et qui finit par se déchirer. Ainsi, en parallèle de l'étude du regard politique et de la vision socio-économique de Zola, le cours sera l'occasion de se pencher sur le rôle structurant du motif vestimentaire dans le roman. Nous adopterons également une démarche ethno-critique afin d'examiner « l'enchantement du naturalisme », le texte jouant et/ou déjouant certains codes du conte, grâce à son héroïne, à la fois Belle et Bête

Programme

- Émile Zola, *La Curée*, éd. H. Mitterrand, « Folio classique ».

Professeur.e(s)

M. Fourré

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1ère session | | | | | 2e session | | | | | | |
|----------------------------------|------------------|------|-----------|------|------------------|------------------|--------------|------|------------------|------|------------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | régime ordinaire | | | | D.A. | | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Littérature française XXe siècle | TD 60% | | CM 40% 2h | | CM 40% 2h TD 60% | | | | CM et TD 100% 3h | | CM et TD 100% 3h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : Le CM : « Découverte des textes fondateurs 1 » et un TD : « Initiation à la littérature comparée 1 ».

EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 1

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours vise à acquérir une base de connaissance et des méthodes d'analyse dans le domaine de la littérature classique européenne. Concernant l'Antiquité, nous étudierons deux textes dans le domaine grec : **1. L'Odyssee** (VIII^e siècle avant Jésus-Christ), un récit attribué à celui que l'on considère comme le fondateur même de la littérature européenne : Homère ; puis, **2. Électre d'Euripide** (V^e siècle avant Jésus-Christ). Nous aborderons ensuite **3. L'Enfer de Dante**, première partie de La Divine Comédie (XIII^e siècle), œuvre qui se situe en fait à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance. Puis nous travaillerons sur deux ouvrages situés à la fin de la Renaissance et à l'orée de la période baroque, nés à deux extrémités de l'Europe : une pièce de Shakespeare, **4. Macbeth** (1603) et le roman de Cervantès, **5. Don Quichotte** (début du XVII^e s.), considéré comme le premier roman moderne en Europe.

Le cours consistera en une présentation des textes, un commentaire de texte et une ouverture comparatiste.

Programme

On peut lire les textes dans une autre édition.

- Homère, *L'Odyssee*, traduction de Frédéric Mugler, Actes Sud, Babel, 1995.
- Euripide, *Électre*, traduction de Paul-Henry Debidour, dans Eschyle, *Les Choéphores*, Sophocle, *Électre*, Euripide, *Électre*, Livre de poche, Théâtre de poche
- Dante, *L'Enfer*, traduction de Jacqueline Risset, dans *La Divine comédie*, Flammarion, GF (chants conseillés : I-VIII, XIII, XIX, XXVI, XXXI-XXXIV).
- Shakespeare, *Roméo et Juliette*, traduction de Pierre-Jean Jouve et Georges Pitoëff, Flammarion, GF, Théâtre bilingue, 1992 [1597].
- Cervantès, *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Seuil, Points, traduction d'Aline Schulman, 1997 [1605] (lire le tome 1).

Professeur.e(s)

M. Postel

EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 1

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un seul cours parmi :

- **La Révolution française dans la littérature et dans l'art (2 groupes)**

Programme

- Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, éd. Bernard Leuilliot, Le Livre de Poche classique.
- Charles Dickens, *Le Conte des deux villes*, Gallimard, « Folio ».

On étudiera en parallèle des romans les caricatures de l'époque révolutionnaire, notamment celles de :

- James Gillray (documents déposés sur MADOC)
- ainsi que des extraits de films (si possible une scène de *Un Peuple et son roi* de Pierre Schoeller, 2018 ; deux séquences de deux adaptations cinématographiques de *A Tale of Two Cities*, le roman de Dickens ; des extraits d'un documentaire historique sorti en 1989 pour la

commémoration du bi-centenaire de la Révolution française ; et une séquence de *Victor Hugo. Ennemi d'Etat*, 2018) qui seront projetés et commentés en cours

Professeur.e(s)

Mme Peyrache-Leborgne

- **Vivre entre deux mondes : écrire les communautés dans les littératures autochtones (Amérique du Nord – Australie) (2 groupes)**

Description

Dans les littératures contemporaines extra-européennes, les communautés ayant subi les expériences tragiques de l'ethnocide et de la déterritorialisation parviennent à se dire au sein d'un cadre culturel, linguistique, politique encore déterminé par la colonisation européenne. Dans un contexte marqué par les enjeux postcoloniaux, les romanciers autochtones nord-américains et aborigènes australiens s'interrogent aujourd'hui sur la possibilité qu'a la fiction de reconfigurer les territoires identitaires.

Programme

- Richard Wagamese, *Jeu blanc* [*Indian Horse*, 2012], trad. Christine Raguét, Paris, Éditions 10/18, 2017.
- Alexis Wright, *Les Plaines de l'espoir* [*Plains of Promise*, 1997], trad. Sabine Porte, Paris, Actes Sud, coll. « Babel », 1999.

Professeur.e(s)

Mme Brochard

- **L'imaginaire monstrueux : le monstre en soi et l'autre monstrueux**

Description

Parce qu'il est souvent présenté contre-nature ou en excès de la nature, parce qu'il pose la question de l'imaginable au-delà du vraisemblable, parce qu'il est à la limite du représentable, le monstre nous questionne depuis la nuit des temps sur la nature humaine. Les monstres fascinent par leur étrangeté radicale et pourtant, d'une certaine manière, ils nous ressemblent. Ils sont l'inconnu en nous, la figure d'une altérité qui nous échappe ; à ce titre, ils portent à travers l'inquiétude qu'ils produisent, une situation critique de ce que nous sommes et des catégories du monde qui nous sont familières. Nous nous interrogerons dans ce TD sur le rôle que jouent les voix narratives du monstrueux dans l'invention des œuvres comme excès et comme « monument ».

Programme

Une partie du corpus sera décidée en concertation avec les étudiants et se déclinera à travers des études ponctuelles réalisées à partir d'extraits de textes Franz Kafka, *La Métamorphose* [*Die Verwandlung*, 1915], traduction par Claude David, Folio, 2015.

- Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne* [*Frankenstein or The Modern Prometheus*, 1818], traduction par Alain Morvan, Folio, 2015.
- Stevenson Robert Louis, *Le Cas étrange du Dr Jekyll et de Mr Hyde* [*The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde*, 1886], traduction par Jean Muray, livre de poche, 2015.

Professeur.e(s)

M. Savang

- **La figure du joueur : du jeu au je**

Description

Nous nous attacherons à la figure du joueur dans la littérature : quels liens le personnage entretient-il avec le jeu ? Que révèle la stratégie ludique de l'être et de son rapport à l'autre et à la vie ? Quels attraits revêt ce *topos* pour le lecteur ? Nous ferons un tour de table du personnage joueur(se), de sa place et sa fonction à travers des extraits d'œuvres littéraires mais aussi picturales ou cinématographiques, et interrogerons le miroir sociétal que peut être le jeu. Notre étude portera essentiellement sur la confrontation des personnages de Raphaël de Valentin dans

La Peau de Chagrin de Balzac et du Prince Mychkine de *L'Idiot* de Dostoïevski qui vivent un jeu dangereux avec la mort et l'amour : du goût du risque à l'addiction, de la séduction à l'emprise, en passant par le témoin qu'est le lecteur, nous verrons comment l'écrivain est au final seul maître du jeu.

Programme

- Balzac, *La Peau de Chagrin* (1831)
- Dostoïevski, *L'Idiot* (1869)

Extraits d'un quatuor de joueuses :

- Shan Sa, *La Joueuse de Go* (2001)
- Alexandre Pouchkine, *La Dame de Pique* (1834)
- Stefan Zweig, *Vingt-quatre Heures de la vie d'une femme* (1927)
- Emmanuel Carrère, *Hors d'atteinte ?* (1988)

Professeur.e(s)

Mme Arzur

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1ère session | | | | | | 2e session | | | | | |
|--------------------------------------|------------------|------|------------------|------|------------|------|------------------|------|-------|------|------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Découverte des textes fondateurs 1 | | | CM 100% 2h | | 100% 2h | | 100% 2h | | | | 100% 2h | |
| Initiation à la littérature comparée | 60% | | 40% 4h | | 100% 4h | | 100% 2h | | | | 100% 2h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 14 - Méthodologie

Cette UE comprend, outre la « Pré-rentrée », 3 EC : « Culture et compétences numériques », « Méthodologie littéraire » et « Grammaire »

Pré-rentrée

Horaire

4 h CM

Description

Initiation destinée à faciliter l'appropriation des techniques de travail, de rédaction et d'écoute nécessaires aux étudiants de première année de licence. Ce cours permettra également de faire le point sur les emplois du temps.

Professeur.e(s)

Mme Orlandi

EC 1. Culture et compétences numériques : Préparation à la certification



Horaire

4 h (2 h CM et 2 h TD)

Description

La formation Culture et compétences numériques permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc). La formation est dispensée sous la forme suivante au sein de l'UFR Lettres & Langages :

Pour les L1

Un premier cours de 2h (CM) au moment de la pré-rentrée présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants : droit d'auteur, données personnelles, sécurité, plagiat. Il permet aussi aux étudiants de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.

Un TD de 2h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.

Un début de positionnement sur PIX** et le dépôt d'un travail personnel permettront de vérifier l'acquisition des principaux concepts.

* se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son n° étudiant, son mot de passe

** plate-forme d'évaluation et de certification en ligne, la certification sera proposée en L2

La suite : en L2

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Professeur.es

MM. Tagri, Charriau et Gris

Contact : bureau C202 (bâtiment Censive) - tél. : 02 53 52 22 40 -Reda.Tagri@univ-nantes.fr

EC 2. Méthodologie littéraire

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Lecture et analyse des textes.

Programme

Il n'y a pas d'œuvres au programme. Les enseignants proposeront des extraits de texte et des exercices destinés à développer les compétences de l'explication.

Professeur.es

M Tettamanzi (2 groupes)

M. Le Goff (2 groupes)

Mme Pinel (2 groupes)

EC 3. Grammaire moderne

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours abordera la grammaire de la langue française d'un point de vue linguistique.

Programme

- Henri Bonnard, Code du français courant
- ou René-Louis Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*.

Professeur.e(s)

Mme Orlandi

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|------|-------|------|-------|------|------------------------|------|-------|------|-------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Culture et compétences numériques | 100% | | | | | | 100% | | | | | |
| Méthodologie littéraire | 100% | | | | 100% | 2h | | | 100% | 2h | 100% | 2h |
| Grammaire moderne | | | 100% | 2h | 100% | 2h | | | 100% | 1h30 | 100% | 1h30 |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

La formation Lettres-Langues n'est pas conçue pour préparer à l'agrégation de Lettres modernes (où une épreuve de latin est obligatoire).

Néanmoins les étudiants de L1 qui envisagent de se présenter au concours peuvent suivre les 2 cours de latin hebdomadaires prévus dans cette optique, mais à la condition expresse qu'ils puissent être disponibles aux créneaux ouverts (qui sont inamovibles), soit : jeudi 14h-15 h 30 et vendredi 8 h-10 h ; ces cours pourront être poursuivis en L2 et L3, toujours sous réserve de la compatibilité des emplois du temps.

À défaut, les étudiants de L1 peuvent suivre une initiation linguistique à la langue latine : le lundi de 17 h à 19 h ; mais ce cours n'est pas poursuivi en L2.

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 1 / Allemand

UE 3 - Langue

Cette UE comprend 3 cours : « Phonétique/Production orale », « Grammaire » et « Pratique écrite ».

1. Phonétique/Production orale

Horaire

11 TD / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours introduit les bases de la phonétique articulatoire de l'allemand et crée une conscience des mécanismes en jeu dans la production des sons de l'allemand.

Professeur.e(s)

Sophie Kuhn

2. Grammaire

Horaire

11 TD / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours répond à un double objectif : 1. Consolider et compléter vos acquis grammaticaux du lycée. 2. Se familiariser avec les outils descriptifs de la grammaire allemande par une introduction à la terminologie et surtout, par une application directe avec des exercices et des textes d'appui.

Professeur.e(s)

Astrid Kircher

3. Pratique écrite

Horaire

11 TP / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Le cours de pratique écrite vise à consolider les acquis lexicaux et grammaticaux de la langue, ainsi qu'à améliorer les capacités de compréhension et d'expression en allemand au travers d'exercices individuels et en groupe variés.

Professeur.es

Astrid Kircher

Sophie Kuhn

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 5 - Cultures et sociétés

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation contemporaine » et « Culture ».

1. Civilisation contemporaine : Politisches System der Bundesrepublik (L'Allemagne d'aujourd'hui).

Horaire

11 h CM

Description

Zentrale Institutionen: Regierung und Parlament: Kanzlerin – Präsident – Bundestag – Bundesrat – Bundesverfassungsgericht
Parteien und Wahlen: Etablierte Parteien (von rechts bis links) – Programme konkret – Wahlen: Gewicht der Bundestagswahlen, Erst- & Zweitstimme, 5-Prozent-Klausel
Föderalismus und Landespolitik: Regierungssystem und legislative Kompetenzen der Länder – Überblick über die Institutionen von der Bundes- bis zur Kreisebene (u. a. Regierungsbezirke, Terminologie bei Stadtstaaten, Kreistage/Landräte, Gerichtsinstanzen, oberste Gerichte...) Kirche, Staat und Politik: Konfessionsgeographie – Kirchenverwaltung – Kirchensteuer – Religionsunterricht – Kirche im Alltag – aktuelle Kirchenkritik.

Indications bibliographiques

- Férec, Laurent / Ferret, Florence (2014): *Dossiers de civilisation allemande*. (4e édition revue et actualisée). Paris: Ellipses Édition
- Große, Ernst Ulrich / Lüger, Heinz-Helmut (2008): *Frankreich verstehen*. (6. Auflage). Schallstadt : Primusverlag
- Kowallik, Manfred Ernst / Maugey, Serge (2006): *D wie Deutschland*. Ce qu'il faut savoir sur nos voisins allemands/Wissenswertes über unsere deutschen Nachbarn. Paris: Ellipses Éditions
- Padberg-Jeanjean, Gabriele (2012): *Deutschland – Grundwissen und mehr... Connaître et comprendre l'Allemagne*. Malakoff: Sedes

Professeur.es

Johannes Dahm

2. Culture : Culture populaire

Horaire

11 h CM

Description

Die Vorlesung soll einen Überblick über die vielfältige Populärkultur in Deutschland geben. Dabei gilt das Interesse insbesondere der Geschichte der Jugendkulturen sowie der Geschichte des Comics in Deutschland. Eine detaillierte Bibliographie wird zu Beginn des Semesters ausgeteilt.

Literatur :

FARIN, Klaus: *Jugend in Deutschland 1950–1989*. Bundeszentrale für Politische Bildung, Bonn 2006

Professeur.e(s)

Melanie Le Touze

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 7 - Littérature

Cette UE comprend 3 cours : « Littérature 1 », « Littérature 2 » et « Histoire ».

1. Littérature 1 : La poésie de Bertolt Brecht (1898-1956) : trajectoire et tradition

Horaire

11 h CM

Programme

Une bibliographie sera distribuée lors des premières séances.

Professeur.es

Bénédicte Terrisse

2. Littérature 2 : La poésie de Bertolt Brecht : lectures et analyses des poèmes

Horaire

11 h TD

Programme

Le corpus de poèmes sera distribué en début de semestre.

Professeur.e(s)

Bénédicte Terrisse

3. Histoire : Grundzüge der deutschen Geschichte

Horaire

11 h TD

Description

Ce cours est une introduction à l'histoire de l'Allemagne du Moyen-Âge à la Goethezeit (début XIXe s.) national-socialisme. Il sera axé moins sur le compte rendu chronologique des événements que sur l'étude de quelques thématiques et problématiques fondamentales de l'histoire allemande (telles que : l'idée et la réalité du Saint-Empire germanique, l'importance de la Réforme luthérienne pour l'histoire allemande, les origines de la Suisse, le dualisme austro-prussien, la naissance du nationalisme allemand pendant l'époque napoléonienne).

Indications bibliographiques

- Bogdan, Henry : *Histoire de l'Allemagne : de la Germanie à nos jours*. Paris (Perrin) 2003 [BU Nantes]
- Rovan, Joseph : *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*. Ed rev. et augm. Paris (Seuil) 1999

[BU Nantes]

Professeur.e(s)

Thomas Koch

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 2 / Lettres

UEF 21 - Littérature française du XIX^e-XX^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : Le CM : « Histoire de la littérature du XX^e siècle » et un TD.

1. Le CM : Histoire de la littérature du XX^e siècle

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Présentation chronologique des courants et des problèmes littéraires en relation avec l'évolution des sociétés et des mentalités. Cet enseignement propose un panorama des grands auteurs et des grands courants littéraires.

Programme

Des textes d'appui seront distribués en cours.

Histoire littéraire conseillée : Denis Labouret, *Histoire de la littérature française des XX^e et XXI^e siècles*, Armand Colin.

Professeur.e(s)

M. Tettamanzi

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un seul cours parmi :

- **Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (3 groupes)**

Description

Le cours consistera en une étude de cet ouvrage majeur dans la littérature du XX^e siècle, appuyée sur des analyses précises de textes.

Programme

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio », n° 38.

Il est vivement conseillé de lire ce (gros) roman avant la rentrée.

Professeur.e(s)

M Tettamanzi

- **Alain Robbe-Grillet, *La Jalousie* et Samuel Beckett, *En attendant Godot* (1 groupe)**

Description

Ce TD propose d'étudier des œuvres de la seconde moitié du XX^e siècle qui remettent en question les codes des genres romanesques et dramatiques. Les œuvres au programme sont *La Jalousie* de Robbe-Grillet et *En attendant Godot* de Samuel Beckett. Des extraits d'*Oh les beaux jours* de Samuel Beckett seront également distribués en cours.

Programme

Alain Robbe-Grillet, *La Jalousie*, Paris, Éditions de Minuit, Collection « Double », 2012

Samuel Beckett, *En attendant Godot*, Paris, Éditions de Minuit, 1952

Professeur.e(s)

Mme Aznavour

– **Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance* (1 groupe)**

Description

W ou le souvenir d'enfance (1975) est sans doute le livre le plus connu de Georges Perec, celui qui le fit apparaître comme l'un des écrivains les plus importants de la fin du XX^e siècle. Le principe de cet ouvrage est simple : il consiste à alterner deux textes qui n'ont en apparence rien en commun, mais qui demeurent « inextricablement enchevêtrés », comme l'indique Perec lui-même. Le premier texte, écrit en italiques, appartient à l'imaginaire et décrit en détails l'île fictive de W, entièrement régie par l'idéal olympique et ses valeurs de sacrifice et d'abnégation. Le second, écrit en caractères romains, est d'ordre autobiographique et tente de recoller les fragments d'une mémoire lacunaire, celle d'un enfant d'origine juive, devenu orphelin durant les premières années de la seconde guerre mondiale. Tout l'art de Perec consiste à emprunter les voies de l'invention et du romanesque (texte 1) pour réussir à dire ce que la part la plus intime a d'incommunicable (texte 2). La révélation de la mémoire la plus enfouie se noue alors au croisement des deux textes. Tournant le dos à l'idéal de la « transparence » qui a longtemps marqué le genre autobiographique, ce texte s'aventure sur les terrains du détour et de l'oblique pour mieux appréhender une vérité de soi. L'étude de cette œuvre nous donnera l'occasion d'aborder les principaux enjeux de l'écriture autobiographique dans la seconde moitié du vingtième siècle ainsi que d'introduire aux liens entre littérature et psychanalyse

Programme

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1993.

Professeur.e(s)

M. Messenger

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|---|--------------------------|------|--------------|------|--------------|--------|------------------------|------|-------|------------|-------|------------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Histoire de la littérature du XIX ^e siècle | TD 60% | | CM 40% 2h | | CM 40% 2h | TD 60% | | | | 100% 3h | | 100% 3h |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : Le CM « Découverte des textes fondateurs 2 » et un TD : « Initiation à la littérature comparée 2 ».

EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 2

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

L'objet de ce cours sera de mettre en rapport les scènes et les personnages les plus connus de l'Ancien et du Nouveau Testament pour voir de quelle manière la littérature du XVI^e au XX^e siècles en tire parti. Ce sera également l'occasion d'élargir l'étude à d'autres formes de représentation : la peinture, la sculpture et la musique, genres pour lesquels la Bible est une source inépuisable d'inspiration.

Programme

Une anthologie sera distribuée en début de cours.

Professeur.e(s)

M. Zonza

EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 2

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un seul cours parmi :

- **Terreurs gothiques, hantises modernes : la littérature de l'étrange dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (2 groupes)**

Description

Peuplés d'ombres et de fantômes, les récits de l'étrange de la fin du XIX^e siècle se caractérisent par l'intrusion inopinée du surnaturel dans le cadre réaliste de la narration. Ils possèdent par là même un charme particulier, lié aux ingrédients qui les composent : ambiguïté, indécision, inquiétude... C'est cette subversion du réalisme, fenêtre ouverte vers le monde du rêve et de la magie, que nous souhaiterions aborder à travers l'étude de quelques nouvelles emblématiques, signées Maupassant, Villiers, Poe, Wilde. Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

Professeur.e(s)

M. Claudel

- **La tentation de la tyrannie au théâtre (1 groupe)**

Description

Si la scène politique est un théâtre, le théâtre le lui rend bien. Dans ce cours, il s'agira de mettre en relation trois pièces historiques traitant des enjeux de la prise de pouvoir, issues de la tragédie élisabéthaine, du drame romantique français et du théâtre polonais de l'entre-deux-guerres. Entre hybridité et déchirement moral, nature humaine et monstruosité, le tyran est à la fois source de fascination et de répulsion, d'horreur et d'empathie. Comment, au fil de l'histoire littéraire, cette figure particulièrement propice aux tensions théâtrales a-t-elle pu être représentée dans ses tentatives d'ascension, et quelles pistes les dramaturges dessinent-ils pour lui résister ? Ce cours sera également l'occasion de remettre l'œuvre en perspective de son contexte d'écriture, et de voir par quels moyens l'auteur se réapproprie l'Histoire pour lui donner un retentissement à la fois contemporain et universel.

Programme

- William Shakespeare, *Richard III*, Gallimard, 1995.
- Victor Hugo, *Cromwell*, GF, 2007.
- Stanisława Przybyszewska, *L'Affaire Danton*, L'Âge d'homme, 1983.

Professeur.e(s)

Mme Gornes

- Poétique(s) du tombeau maternel (1 groupe)

Description

Ce TD s'intéressera à trois courts récits autobiographiques dans lesquels l'écrivain affronte la disparition de sa mère. Thème universel de la littérature mondiale, le deuil maternel met à l'épreuve les « mots » de celui qui fait pourtant profession d'écrire. Yasushi Inoué (*Histoire de ma mère*), Annie Ernaux (*Une femme*) et Peter Handke (*Le Malheur indifférent*) dessinent ainsi trois portraits de femme (celui de leur mère), à distance, dans une forme de neutralité et d'économie stylistique que nous interrogerons. Le cours sera aussi l'occasion d'élargir notre réflexion au devenir du tombeau littéraire et du récit de filiation dans la littérature de la seconde moitié du vingtième siècle.

Programme

- Peter Handke, *Le Malheur indifférent* [1972], Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 976.
- Yasushi Inoué, *Histoire de ma mère* [1977], Paris, Stock, coll. « Cosmopolite ».
- Annie Ernaux, *Une femme* [1987], Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 2121.
- En complément :
- Roland Barthes, *Journal de deuil*, Paris, 2016, Seuil, coll. « Points essais ».
- Albert Cohen, *Le Livre de ma mère*, Paris, 1974, Gallimard, coll. « Folio » n° 561.

Professeur.e(s)

M. Messenger

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|--|--------------------------|------|------------|------|------------|------|------------------------|------|------------|------|------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Découverte des textes fondateurs 2 | | | 100% 2h | | 100% 2h | | | | 100% 2h | | 100% 2h | |
| Initiation à la littérature comparée 2 | 60% | | 40% 4h | | 100% 4h | | | | 100% 2h | | 100% 2h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 24 - Méthodologie

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Méthodologie littéraire » et « Histoire de la langue ».

EC 1. Méthodologie littéraire

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

Le TD consistera en une formation à l'argumentation, tant dans ses aspects formels (correction de la langue et organisation des idées) que dans son contenu (utilisation et maîtrise de notions de théorie littéraire fondamentales). Il s'accompagnera d'entraînements réguliers portant sur chacun de ses éléments : rédaction et structure de l'introduction et de la conclusion, construction du plan, démarche argumentative et développement d'exemples précis.

Pas de programme, les textes seront donnés en cours.

Professeur.e(s)

Mme Ligier-Degauque (1 groupe)

Mme Pinel (2 groupes)

M. Salaün (1 groupe)

EC 2. Histoire de la langue

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours constitue une initiation à l'analyse de l'évolution des langues en général et du français en particulier. Après un retour sur la linguistique, ce cours abordera les questions de la comparaison des langues, du changement, de la synchronie et de la variation. Nous y traiterons ensuite de la diachronie du français proprement dite : histoire du français et phonétique historique.

Bibliographie

- Michèle Perret, Introduction à l'histoire de la langue française, Paris, A. Colin, 1998
- Édouard Bourciez et Jean Bourciez, *Phonétique française : étude historique*, Paris, C. Klincksieck, 1967
- Gaston Zink, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1986

Professeur.e(s)

M. Beltzung

M. Tifrit

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|------|-------|------|-------|------|------------------------|------|-------|------|-------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Méthodologie littéraire | 100% | | | | 100% | 2h | | | 100% | 2h | 100% | 2h |
| Histoire de la langue | | | 100% | 2h | 100% | 2h | | | 100% | 2h | 100% | 2h |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

La formation Lettres-Langues n'est pas conçue pour préparer à l'agrégation de Lettres modernes (où une épreuve de latin est obligatoire).

Néanmoins les étudiants de L1 qui envisagent de se présenter au concours peuvent suivre les 2 cours de latin hebdomadaires prévus dans cette optique, mais à la condition expresse qu'ils puissent être disponibles aux créneaux ouverts (qui sont inamovibles), soit : jeudi 14h-15 h 30 et vendredi 8 h-10 h ; ces cours pourront être poursuivis en L2 et L3, toujours sous réserve de la compatibilité des emplois du temps.

À défaut, les étudiants de L1 peuvent suivre une initiation linguistique à la langue latine : le lundi de 17 h à 19 h ; mais ce cours n'est pas poursuivi en L2.

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 2 / Allemand

UE 1 - Langue 1

Cette UE comprend 3 cours : « Thème », « Version » et « Pratique de la langue ».

1. Thème

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Traduction de textes littéraires (XX^e siècle) et journalistiques ; exercices de thème grammatical.

Indications bibliographiques

– JANITZA, Jean : *L'allemand de A à Z*. Paris: Hatier 2011

Professeur.es

Thomas Koch

2. Version

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Il s'agira d'acquérir des techniques de traduction par un entraînement régulier. Le travail portera essentiellement sur des textes littéraires et journalistiques.

Indications bibliographiques :

- M. Demet et B. Lortholary, *Guide de la version allemande*, Paris, 1998
- Dictionnaire bilingue : *Hachette / Langenscheidt*
- Dictionnaire unilingue : *Duden*

Professeur.e(s)

Bénédicte Terrisse

3. Pratique de la langue

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Entraînement à l'expression orale : discussions, travail de groupe, exercices, enrichissement du lexique.

Professeur.es

Nele Guinand

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Langue 2

Cette UE comprend 3 cours : « Introduction à la linguistique » et « Phonétique » et « Laboratoire ».

1. Introduction à la linguistique allemande

Horaire

12 h CM

Description

Ce cours introduit les bases de l'étude du langage et des langues d'un point de vue scientifique. Il présente d'une manière succincte les questions principales des sciences du langage, dont :

- le langage humain et d'autres systèmes de communication
- description vs norme et la variation sociale et régionale
- les sous-disciplines de la description linguistique
- le développement des systèmes d'écriture
- l'acquisition des langues maternelles et secondes
- les bases cognitives et biologiques de la faculté de langage

Indications bibliographiques

- G. Grewendorf et al., *Sprachliches Wissen*, Suhrkamp, 1987
- J. Meibauer et al., *Einführung in die germanistische Sprachwissenschaft*, J.B.Metzler, 2015
- S. Pinker., *The language instinct*. Harper, 1994
- G. Yule., *The study of language*, Cambridge University Press, 2006

Professeur.e(s)

Martin Haiden

2. Phonétique

Horaire

12 h TD

Description

Voir semestre 1, Phonétique / production orale.

Professeur.e(s)

Nele Guinand

3. Laboratoire

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Ce cours aura lieu en laboratoire de langues (demi-groupe). En lien direct avec les cours de phonétique plus théoriques des 1er et 2è semestres, nous ferons des travaux pratiques qui vous permettront de vous apprendre à (vous) écouter. Nous travaillerons sur des supports variés (exercices, dialogues, extraits de textes littéraires, etc.) Il s'agit de se sensibiliser aux caractéristiques orales de l'allemand.

Professeur.e(s)

Nele Guinand

Sophie Kuhn

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5.

UE 3 - Culture

Cette UE comprend 3 cours « Littérature 1 », « Littérature 2 » et « Civilisation ».

1. Littérature 1

Horaire

12 h CM

Description

Une description du cours et une bibliographie seront distribuées au début et en fonction de l'avancée du cours.

Professeur.e(s)

Claire Selosse

2. Littérature 2

Horaire

18 h TD

Description

Une description du cours et une bibliographie seront distribuées au début et en fonction de l'avancée du cours.

Professeur.e(s)

Claire Selosse

3. Civilisation : Civilisation autrichienne

Horaire

18 h TD

Description

Durant le second semestre, nous explorerons le pays voisin de l'Allemagne : l'Autriche. Nous commencerons par une réflexion sur les représentations et images de l'Autriche à l'étranger. Ensuite, nous découvrirons les dimensions démographiques, sociologiques, politiques, culturelles et linguistiques de l'Autriche de nos jours.

Indications bibliographiques

- Jürgen Koppensteiner, Österreich. *Ein landeskundliches Lesebuch*, Präsenz, 2010
- Hans Rauscher, *Die Bilder Österreichs*, Wien, Brandstätter, 2006
- Karl Vocelka, *Österreichische Geschichte*, München, Beck, 2002
- Internetseite der österreichischen Mediathek: <http://www.mediathek.ac.at/>

Professeur.e(s)

Astrid Kircher

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 33). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.